

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5010**

Intitulé

Un des meilleurs ouvriers de France (diplôme national) Groupe III: Métiers bâtiment et du patrimoine architectural - Classe 3: couverture-ornemaniste métallique, Option : couverture

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE	Le ministre chargé de l'éducation au titre d'une profession dénommée « couverture ornemaniste métallique en couverture » rattachée au groupe des métiers du bâtiment, des travaux publics et du patrimoine architectural

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1967)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

232s Exécution des ouvrages

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les activités exercées portent sur les différents aspects du métier du couvreur avec un niveau d'exigence et un degré d'excellence très élevé. Elles couvrent un vaste champ d'intervention comme la couverture d'élément de toiture et d'enveloppe du bâtiment à partir de matériaux variés (ardoises, tuiles...), la restauration du patrimoine bâti ancien ou de monuments historiques (clochers, dômes...) et l'entretien des toitures.

Pour effectuer ces diverses activités, il met en œuvre des techniques de réalisation utilisant de nombreux matériaux (ardoises, métaux, tuiles, chaume...) afin d'assurer la bonne étanchéité à l'eau du bâti et de contribuer à l'étanchéité à l'air. Les métaux utilisés par le couvreur (zinc, cuivre, inox...) se marient avec le verre ou d'autres matériaux pour donner aux bâtiments légèreté, transparence et design qui sont particulièrement appréciés des architectes, dans le neuf comme l'ancien et pour l'enveloppe des bâtiments, les matériaux structurants s'associent avec des éléments de bardage et d'isolation, assurant ainsi la performance énergétique et acoustique des constructions tout en leur apportant une identité visuelle contemporaine. Il peut être amené à installer (hors raccordement) des capteurs solaires thermiques et photovoltaïques

Les activités consistent à :

- Concevoir une solution constructive répondant à un projet architectural en maîtrisant la géométrie descriptive, les calculs de résistance des matériaux et les dimensionnements des ouvrages ;
- Modéliser les ouvrages avec ou sans les outils numériques en vue de sa réalisation ; - Contrôler une solution constructive à partir d'un cahier des charges ;
- Organiser le déroulement des activités de pose et de mise en œuvre ;
- Réaliser la pose des matériaux (ardoise, tuile, bardeau bois...) et couverture métallique en maîtrisant les techniques du métier, d'emploi des matériaux dans le respect des règles de l'art et des normes ;
- Réaliser les opérations de levage et les techniques d'implantation, de levage, de réglage et de fixation.

Voir le référentiel sur le site du COET-MOF.

- Prendre en charge la demande client et le cahier des charges dans l'entreprise et sur le site pour analyser et identifier les besoins ;
- Rechercher les caractéristiques géométriques et dimensionnelles des ouvrages et éléments à fabriquer (épures, fiches de taille, calculs...);
- Concevoir les chéneaux encaissés, chéneaux entre versant, gouttières et fixation suivant leurs formes ;
- Établir l'ordre chronologique des activités et tâches de fabrication et de mise en œuvre sur chantier ;
- Concevoir et réaliser des éléments préfabriqués pour des surfaces concaves et convexes et des habillages de façade en élément métallique ;
- Réaliser des ouvrages ou éléments complexes en couverture et mettre en œuvre les différents matériaux qui les compose ;
- Réaliser l'ensemble des opérations de contrôle qualité et de la conformité de l'ouvrage réalisé au regard du cahier des charges initial avec une organisation rigoureuse avec la prise en compte risques matériels et environnementaux ;
- Constituer le dossier d'exécution du projet.

Le candidat doit restituer son travail oralement et par écrit avec des moyens de communication numériques présentant les travaux réalisés.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'exercice du métier à ce niveau de compétence peut s'effectuer essentiellement dans le secteur du BTP au sein d'entreprises PME-PMI et artisanales

Ouvrier hautement qualifié, Artisan, Entrepreneur.

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1610 : Pose et restauration de couvertures

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les composantes de la certification s'inscrivent dans une demande de validation des compétences du titulaire à un haut degré d'exigence et l'épreuve sont, en soi, une modalité de validation de l'expérience acquise.

Elles recouvrent la réalisation d'une œuvre concrète relevant du métier de la couverture qui réunit les techniques et les compétences les plus complexes du métier (traditionnelles et récentes ou innovantes) et met en évidence les capacités d'initiative, d'organisation autonome et une parfaite maîtrise des règles de l'art et des savoir-faire du métier de couvreur. La certification mobilise les compétences élargies du métier avec la prise en compte des procédés traditionnels régionaux, la mise en œuvre d'éléments complexes de construction (nœuds, arêtiers, lucarnes, œil-de-bœuf...), l'utilisation de techniques de préservation du patrimoine et des références à l'architecture (domestique, civile, religieuse, ou militaire).

L'œuvre sera examinée par un jury d'experts et elles recouvrent également la transmission des compétences à des jeunes.

Il existe des conditions d'âge : être âgée de vingt-trois ans au moins à la date de clôture des inscriptions et l'œuvre peut être collective dans ce cas le diplôme est décerné à l'équipe ou à certains de ses membres. Le règlement, l'organisation et les sujets sont mis en ligne sur le site du COET-MOF.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue		X	
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Voir ci-dessus
Dispositif VAE non prévu à l'heure actuelle		X	

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Décret no 2017-87 du 26 janvier 2017 relatif au diplôme « un des meilleurs ouvriers de France » NOR : MENE1636852D

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Depuis 1924 : 9006 candidats diplômés dans 17 groupes métiers qui représentent 230 métiers.

<http://www.meilleoursouvriersdefrance.org>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

La mise en place des concours « Un des meilleurs ouvriers de France s'appuie sur le décret du 16 janvier 1935 modifié relatif à l'organisation des expositions nationales du travail, ensemble le décret no 52-1108 du 30 septembre 1952 modifié relatif au même objet ont abrogés. La sanction de ce concours s'est transformée en diplôme à compter du décret du 5 juillet 2001.